



TFI **TOEIC[®]**
Test de français international

MD'N LANGUAGES
Centre Linguistique, Dakar
· Agréé ETS global

Manuel du Candidat

Présentation

MD'N LANGUAGES Centre Linguistique, Dakar · Agréé ETS global

Le TOEIC-Test de Français International (TFI) évalue et certifie l'aptitude des personnes non-francophones à communiquer en français dans un contexte professionnel et d'échanges internationaux. Test standardisé, donnant des scores fiables quelle que soit la version du test, il mesure les compétences en français suivant une échelle continue de scores. Il s'adresse à des personnes de niveaux débutant à avancé, de toutes professions et catégories socio-professionnelles. Aucune connaissance ou vocabulaire spécialisé n'est nécessaire, hormis le vocabulaire usuel, utilisé quotidiennement dans le cadre de la vie professionnelle.

Conçu à la demande de grands groupes francophones sur le même modèle que le *Test of English for International Communication* (TOEIC), le test TFI est :

- un test objectif et équitable,
- un test standard amené à être reconnu internationalement tout comme le test TOEIC.

La première version-pilote du test TFI a été élaborée en 1998 par une équipe du département des langues de l'Université d'Ottawa au Canada. Le test fut ensuite repris et développé en 1999 par The Chauncey Group International, sous le contrôle des psychométriciens d'Educational Testing Service (ETS), centre de recherche et de développement psychométrique réputé mondialement. Basé à Princeton, aux États-Unis, ETS élabore d'autres tests pour les milieux académiques et le monde professionnel, tels le TOEIC, le TOEFL et le GMAT.

En quoi consiste le TFI ?

Le test TFI se compose de 180 questions à choix multiples. Il comprend une section de compréhension orale et une section de compréhension écrite. Les deux sections contiennent six parties au total, toutes précédées d'indications spécifiques en français (voir description page 13). Une session du TFI dure environ deux heures et demie (formalités administratives comprises).

Qui utilise le TFI et dans quel but ?

Le test TFI est d'abord destiné aux entreprises (des P.M.E. aux multinationales) et aux organismes publics ou semi-publics, qui l'utilisent pour gérer et mettre en place leur politique de ressources humaines.

Le test les aide dans les tâches suivantes :

- recrutement et promotion,
- sélection de participants à une formation technique en français,
- définition d'objectifs de niveau à atteindre,
- reconnaissance des progrès accomplis lors d'une formation en français,
- application d'une mesure unique et fiable au sein de multinationales.

Les organismes de formation peuvent, avec le test TFI, créer des groupes de niveau homogènes, valider les progrès des participants avec une mesure externe et, ainsi, les motiver dans leurs efforts. Dans les établissements d'enseignement supérieur (universités...), le test TFI permet aux étudiants de valider leurs compétences en français et de se situer par rapport aux exigences du milieu professionnel. Les enseignants fixent, dans certains cas, une référence de niveau à atteindre en vue de l'obtention d'un diplôme. Un score minimum au test TFI peut également être exigé pour postuler à une formation de type universitaire.

Certains candidats passent aussi le test à titre individuel. Ils souhaitent ainsi contrôler leur niveau ou valider leurs compétences par un certificat reconnu dans le monde entier.

MD'N LANGUAGES
Centre Linguistique, Dakar
· Agréé ETS global

Questions

souvent posées à propos du test TFI

MD'N LANGUAGES
Centre Linguistique, Dakar
· Agréé ETS global

1

Comment « réussir » au TFI ?

Le test TFI n'est pas un examen sanctionné par la réussite ou l'échec. Chaque candidat obtient un score correspondant avec précision à son niveau de compétence présent. Le TFI mesure un large éventail de niveaux (débutant à avancé), assurant ainsi une adéquation des compétences en français avec les postes et fonctions occupées. L'échelle unique et continue permet, d'autre part, aux apprenants de se fixer des objectifs, et de vérifier leurs progrès dans le temps.

Les entreprises peuvent cependant instaurer un résultat étalon, indiquant le niveau de français minimal requis pour un poste donné. Certaines offrent des formations en langue française à leurs employés, en précisant au préalable un score minimum à atteindre.

2

Le test TFI est-il conçu comme le TOEIC ?

Le TFI est au français ce que le TOEIC est à l'anglais professionnel. Ces deux tests ont été élaborés par ETS (Educational Testing Services) et sont développés dans le monde par The Chauncey Group International et ses représentants. Ces tests servent à évaluer et mesurer le niveau de compétence en anglais et en français des personnes dont la langue testée n'est pas la langue maternelle. Tout comme le test TOEIC avait été créé en 1979 à la demande d'entreprises, le TFI a été conçu à la demande de grands groupes internationaux francophones qui souhaitaient évaluer les compétences en français de leurs collaborateurs et des candidats au recrutement. Il s'agit d'un QCM (Questionnaire à choix multiples) corrigé par lecteur optique.

Le TFI répond aux mêmes critères que le test TOEIC en terme de fiabilité (normes ETS), de disponibilité (sessions organisées à la demande), de rapidité (inscriptions et résultats dans des délais très courts) et de prix abordables. La présentation des deux tests, les domaines abordés et le mode d'évaluation des compétences sont également similaires.

La différence tient seulement en deux points :

- les grilles de réponse sont légèrement différentes.
- le TFI comprend six parties au lieu de sept pour le test TOEIC (la partie orale du TFI ne comprend pas de description de photographies). Si, étant sur le marché du travail ou sur le point d'y entrer, vous souhaitez connaître avec précision vos compétences en anglais et en français en situation professionnelle, le TOEIC et le TFI sont les tests qui répondent à vos besoins.

3

Le TFI évalue-t-il l'expression orale et écrite ?

Le test TFI mesure de façon directe la compréhension orale et écrite. Il permet de mesurer ces compétences de manière objective, pratique et rentable. Tester de façon directe l'expression orale et écrite exige un investissement sensiblement plus important en temps et en argent, tant pour le passage de l'épreuve que pour sa correction. En outre, les évaluations directes de l'expression orale et écrite manquent souvent d'objectivité mais également de fiabilité. Lors de la création des tests TOEIC et TFI, la décision de n'évaluer de manière directe que la compréhension orale et écrite a répondu aux besoins des entreprises et des candidats, qui désiraient un service rapide, pratique et souple pour un tarif intéressant. La nécessité de garantir la fiabilité des résultats, c'est à dire une stricte équivalence des résultats obtenus de test en test, imposait également ce procédé d'évaluation.

Le test TFI fournit néanmoins une mesure indirecte et fiable de l'expression orale et écrite. Des études, menées au niveau mondial sur un nombre important de non-francophones, ont démontré un lien étroit entre les résultats obtenus au TFI et ceux obtenus lors d'une évaluation rigoureuse de l'expression orale.

MD'N LANGUAGES
Centre Linguistique, Dakar
· Agréé ETS global

4

Où et quand peut-on passer le TFI ?

Le test TFI peut être administré à la demande, directement dans les locaux des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur (universités...), si les critères pour la mise en place de sessions de tests sont satisfaits (renseignements auprès des représentants TOEIC-TFI). Les organismes de formation peuvent également être habilités à administrer le test dans leurs locaux ou ceux de leurs clients. Tout centre agréé TOEIC est habilité à organiser des sessions TFI. Si vous vous présentez comme candidat à titre individuel, contactez le représentant TOEIC-TFI de votre pays qui vous communiquera les dates et lieux des sessions publiques. Le test est disponible toute l'année et partout dans le monde. En France, des sessions sont proposées plusieurs fois par mois, mais aussi à la demande pour des recrutements, dans les locaux du Chauncey Group Europe à Paris et à Lyon. Pour la Belgique, le Canada et la Suisse, contactez directement les bureaux du TOEIC-TFI de ces pays. Pour le Luxembourg, prenez contact avec le siège européen de Chauncey Group Europe à Paris (voir liste des bureaux TOEIC-TFI à la fin de ce manuel).

5

Quels sont les frais d'inscription au TFI ?

Les frais d'inscription au test TFI varient selon les pays. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au représentant de votre pays.

6

Quels sont les domaines abordés dans le TFI ?

Les items du test abordent tous les domaines rattachés au monde professionnel, à la communication et aux affaires, à la vie courante.

- **Recherche et développement** : recherche, développement des produits et des procédés
- **Finances et budgets** : banque, investissements, taxes, comptabilité, facturation
- **Bâtiment et immobilier** : construction, achat et location, gaz et électricité
- **Production** : circuit de fabrication, logistique, expéditions, contrôle de qualité
- **Activités générales de l'entreprise** : marketing, gestion, planification, ventes, contrats
- **Au bureau** : conseil d'administration, comités, lettres, messages téléphoniques, fax et courriers électroniques, équipement et meubles du bureau
- **Gestion du personnel** : recrutement, licenciement, départs à la retraite, salaires, promotions, offres d'emploi, candidatures, primes, pensions
- **Achats** : commande de fournitures, expéditions et livraisons, factures, négociations
- **Activités techniques** : électronique, technologie, informatique, équipement et procédés de laboratoires, spécifications techniques
- **Voyages** : chemin de fer, avion, taxi, bus, bateau, billets, horaires, annonces en gare et aéroport, location de voiture, réservations d'hôtel, retards et annulations
- **Repas** : repas d'affaires et informels, cocktails, réceptions et réservations au restaurant
- **Santé** : assurances, chez le médecin et le dentiste, à la clinique ou à l'hôpital
- **Divertissements** : cinéma, théâtre, musique, art, expositions, musées, media

MD'N LANGUAGES
Centre Linguistique, Dakar
· Agréé ETS global

7

Une personne handicapée peut-elle se présenter au test TFI ?

Les personnes handicapées, qui ne pourraient passer le test dans les conditions normalement prévues, sont invitées à en discuter avec le représentant TOEIC-TFI, au plus tard deux semaines avant la date de la session à laquelle elles souhaitent s'inscrire. Il sera ainsi possible d'envisager les aménagements nécessaires. Les représentants font de leur mieux pour répondre aux besoins des candidats.

8

Doit-on présenter une pièce d'identité le jour du test ?

Si l'organisateur de la session ne connaît pas personnellement les candidats, chaque participant doit fournir une pièce d'identité le jour du test. A défaut de pièce d'identité, les candidats peuvent utiliser leur badge d'entreprise ou leur carte d'étudiant pour les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles supérieures...).

9

Peut-on consulter des documents pendant le test ?

Aucune utilisation de papier brouillon, de matériel ou autre document, n'est admise lors du passage du test. Tout le matériel nécessaire sera fourni aux candidats. Tout candidat ne respectant pas les conditions régissant les sessions du TFI encourt le risque d'être renvoyé ou de voir ses résultats annulés.

MD'N LANGUAGES
Centre Linguistique, Dakar
· Agréé ETS global

Le Certificat TFI

Reconnu au niveau international, le certificat TFI valorise votre niveau de compétence en français et indique :

- vos nom et prénom
- le nombre de points obtenus en compréhension orale
- le nombre de points obtenus en compréhension écrite
- votre résultat total
- le nom de l'institution où vous avez passé le TFI
- la date de passage du test
- la signature du président du Chauncey Group International



Pour commander votre certificat, veuillez prendre contact avec le représentant de votre pays. Dans le cas de sessions passées dans des entreprises ou institutions d'enseignement supérieur, les résultats peuvent être remis sous forme d'une simple attestation.